

Sujet : [liste-personnels] LETTRE RH de l'académie de Normandie - N°1

De : Lettre RH <lettre-rh@ac-normandie.fr>

Date : 06/07/2022, 11:47

Pour : liste-personnels@ac-normandie.fr

1er numéro de la lettre RH

Juillet 2022



Lettre RH
DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

#01

• ÉDITO •

J'ai le plaisir de vous adresser la Lettre RH de l'académie de Normandie. Cette lettre a pour objet de mieux vous informer des sujets qui font l'actualité de vos métiers. Elle s'attachera à présenter vos différentes réalités professionnelles, la diversité et la complémentarité de vos métiers, la richesse des parcours et les possibilités d'évolution.

La lettre s'inscrit dans les objectifs de la feuille de route RH de l'académie de Normandie. Elle incarne la volonté de l'académie de faire vivre la gestion RH de proximité et de porter une attention forte à chacune de vos attentes et préoccupations. Elle s'inscrit dans une démarche de partage de l'information la plus large et ouverte possible. L'académie souhaite ainsi rendre vivante la promesse inscrite dans la feuille de route RH d'un lien renforcé avec l'ensemble des personnels de l'académie.

Ce premier numéro doit nous permettre de recueillir vos impressions pour mieux répondre à vos attentes et rendre compte de vos préoccupations.

N'hésitez pas à nous donner votre avis pour comprendre ce que vous attendez de cette lettre RH et la faire évoluer ! Un questionnaire vous est proposé à cet effet.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi que d'excellentes vacances.

Christine Gavini

Rectrice de la région académique Normandie

Rectrice de l'académie de Normandie

Chancelière des universités

LE CHIFFRE

58 089

C'est le nombre de personnels dans l'académie de Normandie.

LA DATE

01/09

La rentrée scolaire 2022 est prévue le jeudi 1er septembre.

À NOTER

Organisation des prochaines élections professionnelles en décembre 2022

Vous serez toutes et tous appelés à voter pour élire vos représentants par internet du 1er au 8 décembre 2022.

L'enregistrement des candidatures par les organisations syndicales a commencé. L'organisation du processus électoral reposera sur l'utilisation de votre messagerie professionnelle. A ce titre, vous serez invités à consulter régulièrement votre adresse de messagerie afin d'éviter notamment les phénomènes de saturation qui pourraient entraver votre participation au scrutin, ou pour pouvoir prendre connaissance des éléments d'information relatifs à l'élection.



[En savoir plus](#)

Donnez-nous votre avis sur la lettre RH

Afin de comprendre au mieux vos attentes, nous vous proposons de répondre à un bref questionnaire anonyme qui nous permettra de faire évoluer ce nouvel outil d'information interne.

[>Accédez au questionnaire<](#)

[ACTUALITÉS]



Les mouvements des personnels

Fin de l'année scolaire : un temps fort pour les personnels qui participent aux opérations de mobilité au sein de l'académie

Tous les ans, en fin d'année scolaire, vous êtes plus de 6500 à vous inscrire aux campagnes de mutation, à l'interne de l'académie ou dans chaque département pour les enseignants du 1er degré.

A l'issue des opérations, plus de la moitié d'entre-vous obtient une nouvelle affectation à la rentrée scolaire suivante. Bonne prise de poste aux personnels mutés !

La fin de l'année scolaire est également le moment où les nouveaux personnels lauréats des concours 2022 sont informés de leur affectation dans l'académie.

La date de cette information varie de la fin du mois de juin jusqu'au début de juillet, en fonction du corps d'appartenance de chacun d'entre eux.

Des conseillers pour vous accompagner

La Direction des relations et des ressources humaines de l'académie vous accompagne dans vos démarches et vos projets.

N'hésitez pas à contacter les conseillers RH de proximité en place dans chaque département :

Calvados :

Sylviane Van Gyseghem - conseilrh14@ac-normandie.fr

Eure :

Barbara Grégoire - conseilrh27@ac-normandie.fr

Manche :

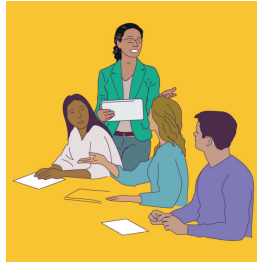
Sylvie Legouest - conseilrh50@ac-normandie.fr

Orne :

Réjane Caillaux - conseilrh61@ac-normandie.fr

Seine-Maritime :

Stéphanie Grisel - conseilrh76@ac-normandie.fr



Revalorisation des contractuels

L'académie de Normandie adopte de nouvelles règles pour la rémunération des personnels contractuels. Qu'ils soient enseignants, d'éducation, psychologues de l'éducation nationale, administratifs, techniques sociaux ou de santé, les personnels contractuels bénéficieront à compter du 1er septembre prochain d'un régime de rémunération plus favorable dès leur recrutement, et qui fera l'objet de réévaluations régulières.



Un été sous le signe de la jeunesse, de l'engagement et du sport

La période estivale est synonyme d'activité intense pour les équipes en charge de la jeunesse, de l'engagement et des sports.

En cet été 2022, elles vont ainsi répondre à leurs missions d'inspection, de contrôle, d'évaluation et d'accompagnement au sein des accueils collectifs de mineurs et établissements d'activités physiques et sportives. Inspecteurs de la jeunesse et des sports, personnels techniques et pédagogiques sont mobilisés. Ils sont les gages de la sécurité des publics et des pratiquants.

Dans les semaines qui viennent, outre l'organisation des séjours estivaux de cohésion du SNU qui illustrent un des leviers des politiques d'engagement de la jeunesse, les divers appels à projets en matière de politiques sportives (équipements et emploi) ainsi que le subventionnement du monde associatif entrent dans leur phase conclusive par la mise en paiement des crédits orchestrée par les gestionnaires des services de la DRAJES.

L'été est ainsi le théâtre d'une concrétisation opérationnelle pour nombre de missions et dispositifs portés tout au long de l'année.

Un bel été à toutes les équipes mobilisées !

En savoir plus sur les actions
de la DRAJES et du SDJES

[DOSSIER THÉMATIQUE]

L'égalité professionnelle dans l'académie

La finalisation du plan académique pour l'égalité professionnelle femmes-hommes 2022-2023 constitue une étape majeure pour faire progresser l'égalité réelle dans la vie professionnelle des agents. Issu des travaux menés dans le cadre de plusieurs groupes thématiques associant les organisations syndicales, le plan est structuré autour de 5 axes d'action :

- **Renforcer** la gouvernance des politiques d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- **Créer** les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles,
- **Évaluer, prévenir** et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunérations et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes,
- Mieux **accompagner** les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle,
- **Prévenir et traiter** les discriminations, les actes de violences (dont les violences sexuelles et sexistes), de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Parmi les 50 mesures qui seront mises en place dans l'académie :

- Le **dispositif** de signalement des violences sexistes et sexuelles et des discriminations,
- Un **support** de sensibilisation recensant notamment les coordonnées des ressources nationales et locales d'aide aux victimes,
- Un **guide** d'information relatif aux droits familiaux,
- Une **conception d'une offre de formation** centrée sur la formation de formateurs et de formatrices, la formation des encadrants et la sensibilisation de l'ensemble des personnels aux enjeux de l'égalité professionnelle femmes hommes (FH),
- La **constitution d'un réseau** de personnes référentes égalité professionnelle FH afin de déployer les actions au plus près des territoires.

La mise en œuvre effective des mesures prévues sera organisée via des réunions régulières. Elles feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation dans le cadre d'un COPIL dédié.

[PORTRAITS]



Stéphanie
CPE devenue professeure d'EPS

"Je souhaite que mon témoignage puisse aider des personnels à sauter le pas"

« Mon parcours était tout tracé : depuis l'âge de 12 ans, je rêvais de devenir professeure d'EPS. Un accident au genou quelques temps avant le passage du bac et l'incapacité de pratiquer du sport durant 2 ans a brisé mon projet. Mes premières années en tant que CPE ont été passionnantes mais après 15 ans, j'avais perdu la finalité de mon métier. Il y a deux ans, à l'aube de mes 40 ans, je me suis documentée, j'ai contacté une conseillère mobilité carrière au rectorat qui m'a accompagné. Et en septembre 2020, me voilà en STAPS, de retour sur les bancs de la fac de l'université du Maine, fac de ma jeunesse, 15 ans après. J'ai su la semaine dernière que j'étais mutée en tant que professeure d'EPS au collège Longny les Villages dans l'Orne.

C'est un rêve qui se réalise. Je souhaite que mon témoignage puisse aider des personnels à sauter le pas.»



Jean-Jacques
Conseiller pédagogique

" Je donne les clefs aux collègues en toute confiance "

« J'ai passé le concours à l'école normale en 1982, par choix et par culture de l'enseignement puisque mes parents étaient tous deux professeurs.

Ma carrière a débuté au Pakistan où j'ai enseigné durant deux ans en alliance française. Revenu en France, j'ai été nommé professeur à l'école maternelle de Bosc-Roger-en-Roumois. C'était une création de poste. Le premier jour, je me suis installé dans une salle de classe vide. Grâce aux collègues et parents, à la mairie, etc., nous avons collecté du matériel, des jouets.

Après 10 ans en maternelle, ma curiosité m'a amené à devenir formateur.

Par la suite, j'ai intégré mon poste actuel conseiller pédagogique départemental pré élémentaire à la DSDEN 27. Ce poste m'a immédiatement plu, un bon compromis entre le pilotage, la concertation avec le département, tout en gardant le lien avec le terrain pour mettre en place des expérimentations en classe.

Je suis au seuil de la retraite, je pars avec un petit pincement au cœur mais le sentiment du devoir accompli. Je donne les clefs aux collègues en toute confiance, ils sont prêts à prendre la relève.»

[INAUGURATION DE L'EAFC EN SEPTEMBRE]

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC) ouvrira ses portes dans toutes les académies courant septembre et des formations seront également disponibles via les sites internet académiques. L'objectif : construire des parcours au plus près de vos besoins et de votre environnement de travail.

Retrouvez toutes les informations sur l'EAFC dans l'académie de Normandie dans le prochain dossier thématique de la lettre RH de septembre.

En savoir plus

Ecouter
Accueillir-accompagner
Former
Certifier



www.ac-normandie.fr

Cet email a été envoyé à l'ensemble des personnels de l'académie.

Merci de ne pas répondre à ce message.

Si vous souhaitez nous contacter merci d'écrire à communication@ac-normandie.fr